

CNC TALENT

Anatomie d'un système opaque

Synthèse investigative — Mars 2026

3,5 M€ distribués · 9 commissions · 1 membre du jury bénéficiaire

POINTS CLÉS

Période analysée	Mars 2024 – Novembre 2025 (9 commissions)
Anomalie critique	Jeanne Seignol : membre du jury ET bénéficiaire (30 000 €)
Structure la + dotée	Cairn Productions — ~170 000 € sur la période
Double financement	ZQSD Productions : 80 000 € en une seule séance
Mécanisme suspect	Escalier pilote → production en 2 à 4 mois
Transparence	Zéro publication des rejets, votes, déclarations d'intérêts

*Ce document repose exclusivement sur les données publiques du CNC (résultats de commissions publiés sur cnc.fr).
Les observations constituent des pistes d'investigation, pas des faits établis. Toute publication nécessite vérification
contradictoire auprès des personnes citées.*

I — VUE D'ENSEMBLE

De l'argent public, peu de comptes à rendre

Le fonds CNC Talent — officiellement « Fonds d'aide aux créateurs vidéo sur internet » — distribue chaque année plusieurs millions d'euros d'argent public à des créateurs de contenu numérique. Sur la période analysée (mars 2024 – novembre 2025, neuf commissions), le montant total distribué dépasse **3,5 millions d'euros**.

Ce fonds repose sur un principe louable : soutenir la création indépendante à l'ère numérique. Mais l'examen minutieux des résultats révèle un système préoccupant : une même poignée de structures de production, de talents et de réseaux concentre une part disproportionnée des financements, pendant que le jury — composé de professionnels issus du même milieu — délibère sans garde-fous déontologiques apparents.

Le problème central n'est pas la corruption au sens pénal. C'est **l'endogamie structurelle** d'un dispositif où les juges et les jugés évoluent dans les mêmes cercles, et où aucun mécanisme de transparence ne permet de vérifier que les conflits d'intérêts sont correctement gérés.

II — ALERTE CRITIQUE

Jeanne Seignol : juge et bénéficiaire

Jeanne Seignol figure dans la composition officielle du jury CNC Talent, publiée par le CNC lui-même. Elle est membre à part entière de la commission.

Or, lors de la **commission du 23 mai 2025**, le jury finance le projet suivant :

PROJET FINANCÉ

« À la recherche des métiers du livre (presque) perdus »

Talent : **Jeanne Seignol** (alias « Jeannot se livre »)

Bénéficiaire : **We Are Updated**

Aide accordée : **30 000 €**

Elle n'était pas présente le 23 mai — signe probable d'une récusation formelle. Mais cette absence ponctuelle ne résout pas le problème de fond. Elle **réapparaît comme membre évaluateur** lors de la commission du **17 septembre 2025**, quelques mois à peine après avoir perçu 30 000 €. Elle a donc jugé des dizaines de projets concurrents depuis sa position de membre du jury, alors qu'elle venait d'en bénéficier.

La société bénéficiaire, **We Are Updated**, réapparaît lors de la commission de novembre 2025 comme bénéficiaire du projet *Les enchainés* (Bisskit / Amadou Diallo). Qui dirige cette structure ? Quels sont ses liens avec les membres du jury ? Ces questions restent sans réponse dans les données publiques.

Questions à poser au CNC

①	Existe-t-il une règle d'incompatibilité entre qualité de membre du jury et candidat/bénéficiaire ?
②	Les membres du jury signent-ils une déclaration d'intérêts ? Ces déclarations sont-elles accessibles ?
③	Comment Jeanne Seignol peut-elle occuper les deux positions simultanément ?
④	A-t-elle voté sur des projets présentés par des structures avec lesquelles elle a des liens ?

III — SIGNAUX FORTS

Cartographie des bénéficiaires récurrents

3.1 — PANDORA Création : ~95 000 € en 18 mois

Structure de production la plus présente dans les résultats. Elle bénéficie de financements à **cinq reprises** sur la période.

Session	Projet	Talent	Montant
Mars 2024	Mario le plombier...	La chaîne de P.A.U.L	3 000 €
Sept. 2024	100X Saison 2	Mehdi Moussaïd	30 000 €
Juil. 2025	Petites Bêtes Grandes Histoires	Léna Polin	2 000 €
Sept. 2025	Voyage en Stop	Calvin Lutherer	30 000 €
Nov. 2025	Petites Bêtes Grandes Histoires	Léna Polin	30 000 €
TOTAL			~95 000 €

■ Le projet *Petites Bêtes Grandes Histoires* obtient une bourse de 2 000 € en juillet 2025, puis exactement le même projet — même titre, même talent, même bénéficiaire — obtient 30 000 € quatre mois plus tard. Ce mécanisme permet-il de "pré-flécher" des projets issus de réseaux proches ?

3.2 — Cairn Productions : ~170 000 € — record de la période

Structure la mieux dotée de toute la période analysée, avec cinq financements dont deux lors d'une **unique réunion** (avril 2024).

Session	Projet	Talent	Montant
Mars 2024	Etymothèque	Aliciane Guitard	30 000 €
Avr. 2024	Wrestling in the Dark	Diane Truc	30 000 €
Avr. 2024	Réflexions Basses S2	Jules Laguilhaumie	30 000 €
Mai 2025	WANTED, vestiges...	Viviane Lalande	49 752 €
Nov. 2025	Réflexions Basses	Jules Laguilhaumie	30 000 €
TOTAL			~170 000 €

3.3 — ZQSD Productions : 80 000 € en une seule séance

Lors de la commission du **20 novembre 2024**, deux projets de la même société de production sont financés lors d'une unique réunion :

Type d'aide	Projet	Talent	Montant
Aide à la création	La Nuit du Musée	Etoiles	30 000 €
Aide à la chaîne	Table Quest	Alphacast	50 000 €
TOTAL			80 000 €

■ 80 000 € d'argent public accordés à une unique structure lors d'une seule réunion. Les membres du jury présents ont-ils déclaré connaître personnellement les dirigeants de ZQSD Productions ?

3.4 — SOEURCIERES / on-suzane : ~70 000 € sur 4 sessions

Session	Projet	Talent	Montant
Juin 2024	Ré-inventer l'enfance	Eve Simonet	30 000 €
Nov. 2024	Porter la culotte	on-suzane	5 000 €
Mai 2025	Mon capital	on-suzane	5 000 €
Juil. 2025	Le féminisme expliqué à mon ex.e	on-suzane	30 000 €
TOTAL			~70 000 €

IV — MÉCANISME SYSTÉMIQUE

Le couloir balisé : pilote → production

L'analyse transversale révèle un schéma récurrent : des projets obtiennent une aide modeste (bourse 2 000 €, aide au pilote 5 000 €), puis reviennent quelques mois plus tard pour l'aide maximale. La question est centrale : **s'agit-il d'une procédure normale de maturation, ou d'un couloir réservé aux réseaux proches du jury ?**

Projet / Structure	Petite aide	Grande aide	Délai
Lila Poppins / Eddy Production	2 000 €	30 000 €	2 mois
Petites Bêtes / PANDORA	2 000 €	30 000 €	4 mois
CONTRE NATURE / URBANIA	5 000 €	25 000 €	4 mois
on-suzane / SOEURCIERES	10 000 €	30 000 €	~8 mois
Vert le média / SAS Vert	5 000 €	50 000 €	4 mois

La réponse nécessiterait d'accéder aux taux de conversion globaux : quelle proportion des projets ayant reçu une bourse obtient ensuite une aide pleine ? Si ce taux est proche de 100 %, le mécanisme devient un couloir balisé plutôt qu'un véritable second examen.

V — PERTINENCE DES FINANCEMENTS

Des chaînes déjà viables aidées par le fonds public

Nicolas Delage — 80 000 € cumulés

30 000 € en juin 2024 + 50 000 € en nov. 2025. Chaîne YouTube d'enquêtes dépassant plusieurs centaines de milliers d'abonnés. La chaîne est-elle encore en « développement » au sens du dispositif ?

Mamytwink — 60 000 € cumulés

Créateur historique dépassant le million d'abonnés dans le domaine historique. Deux aides successives (mars 2024 + mai 2025) pour l'un des créateurs les plus installés du paysage numérique français.

Off Investigation — 80 000 € cumulés

50 000 € (nov. 2024) + 30 000 € (juil. 2025). Média d'investigation professionnel avec productions régulières. Deux aides en moins d'un an.

Vert le média — 55 000 € cumulés

5 000 € (juil. 2025) + 50 000 € (nov. 2025). Média environnemental avec audience consolidée et financements diversifiés — aide à la chaîne obtenue 4 mois seulement après l'aide au pilote.

VI — DIAGNOSTIC STRUCTUREL

Un jury issu du même milieu que les candidats

Au-delà des cas individuels, c'est l'architecture même du dispositif qui pose question. Le jury CNC Talent est composé de professionnels du secteur des médias numériques : producteurs, créateurs, journalistes spécialisés. Cette expertise est légitime — mais elle génère mécaniquement un problème : **les jurés connaissent les candidats**. Ils ont travaillé avec eux, fréquentent les mêmes événements, les mêmes plateformes.

La question n'est donc pas de savoir si des liens existent — ils existent nécessairement. La question est : **ces liens sont-ils déclarés, et les récusations sont-elles systématiques lorsqu'un conflit d'intérêt est identifié ?**

Benjamin Bonnet est présent dans au moins **7 des 9 commissions** analysées — tantôt comme membre, tantôt comme président. Cette présence quasi-permanente en fait l'un des arbitres les plus influents du dispositif. Quels sont ses liens professionnels avec les structures les plus financées ?

VII — TABLEAU DE SYNTHÈSE

Anomalies quantifiées

■ Critique	Jeanne Seignol : jury + bénéficiaire	30 000 €
■ Critique	ZQSD Productions : 80 000 € en une séance	80 000 €
■ Fort	PANDORA Création : financement répété x5	95 000 €
■ Fort	Cairn Productions : concentration record	170 000 €
■ Fort	Mécanisme pilote→production opaque	N/A
■ Modéré	Nicolas Delage : 2 aides, chaîne installée	80 000 €
■ Modéré	Off Investigation : 2 aides en 8 mois	80 000 €
■ Modéré	Mamytwink : 2 aides, >1M abonnés	60 000 €
■ Modéré	We Are Updated : lien Seignol	32 000 €

VIII — MISE EN CAUSE CONTRADICTOIRE

Les questions qu'il faut poser

→ Au CNC

1. Existe-t-il une règle d'incompatibilité entre la qualité de membre du jury et celle de candidat ou de bénéficiaire ? Sous quelle forme est-elle contrôlée ?
2. Les membres du jury signent-ils une déclaration d'intérêts avant chaque session ? Ces déclarations sont-elles accessibles en vertu de la loi CADA ?
3. Quelle est la procédure lorsqu'un juré connaît personnellement un candidat ?
4. Les projets refusés peuvent-ils être rendus publics, dans un souci de transparence comparative ?
5. Y a-t-il un plafond de revenus au-delà duquel une chaîne n'est plus éligible ? Si oui, est-il effectivement contrôlé ?

→ À Jeanne Seignol

1. Comment expliquez-vous d'avoir perçu 30 000 € d'un fonds dont vous êtes membre du jury évaluateur ?
2. Avez-vous déclaré ce conflit d'intérêt au CNC avant d'être nommée au jury, ou après avoir reçu le financement ?
3. Depuis votre nomination au jury, avez-vous voté sur des projets présentés par des structures ou des talents avec lesquels vous avez des liens professionnels ?

→ Aux présidents de commission (Nora Hamzawi, Benjamin Bonnet)

1. Comment gérez-vous les situations où un juré connaît personnellement un candidat ?
2. Y a-t-il eu des récusations lors des sessions que vous avez présidées, en dehors du cas documenté de Jeanne Seignol ?
3. Avez-vous vous-mêmes des liens professionnels ou capitalistiques avec des structures ayant bénéficié du fonds ?

→ Aux sociétés de production récurrentes (PANDORA, Cairn, ZQSD, We Are Updated)

1. Qui sont les associés et dirigeants de ces sociétés ?
2. Ces dirigeants ont-ils des liens personnels ou professionnels avec des membres du jury ?
3. Quel est le chiffre d'affaires, et quelle part les aides CNC Talent représentent-elles ?

IX — CONCLUSION

Un fonds public qui a besoin de lumière

CNC Talent est un outil de politique culturelle qui peut avoir une vraie valeur. Le numérique a produit une génération de créateurs de grande qualité, souvent sans les réseaux ni les ressources des industries culturelles traditionnelles. Les soutenir est légitime.

Mais un fonds public qui distribue plusieurs millions d'euros par an, géré par un jury dont les membres sont issus du même écosystème que les bénéficiaires, sans mécanismes de transparence robustes, est **structurellement vulnérable au favoritisme** — intentionnel ou non.

Les données disponibles ne permettent pas d'affirmer que des décisions illégales ont été prises. Elles permettent d'affirmer qu'il est impossible, depuis l'extérieur, de vérifier que ce n'est pas le cas. C'est en soi une insuffisance démocratique grave pour un fonds alimenté par l'argent public.

Enquête réalisée sur la base des données publiques du CNC (résultats de commissions cnc.fr). Période analysée : mars 2024 – novembre 2025. Toute publication nécessite vérification contradictoire auprès des personnes et structures citées. Ce document ne constitue pas un acte d'accusation.